

Ordre des Avocats au  
Barreau du Cameroun



Cameroon Bar  
Association

Conseil de l'Ordre

Bar Council

Avenue Charles ATANGANA, derrière le Mess des Officiers - Olézoa  
B.P. 13488 – Tél. : (237) 652 70 91 22/(237) 655 72 36 98/(237) 222 22 03 85  
[www.barreau-cam.org](http://www.barreau-cam.org) - e-mail : [oabc@barreaucameroun.org](mailto:oabc@barreaucameroun.org)

*Le Bâtonnier de l'Ordre*

*The Bar President*

## COMMUNIQUE

Sur les réseaux sociaux circule depuis quelques jours une photo qu'ont prise certains Avocats en robe, et vraisemblablement dans un domicile privé, regroupés autour d'une personnalité politique du Cameroun.

Cette photo, à laquelle le Bâtonnier est étranger contrairement aux allégations d'une certaine presse, et qui a suscité beaucoup de commentaires, appelle de la part du Barreau du Cameroun en tant qu'Institution, une mise au point tant sur la question du port de la robe (ou du costume professionnel en général) que sur l'ambiguïté que peut générer l'image en cause.

En effet, si l'Avocat est un citoyen jouissant comme tel de tous les droits consacrés par la Constitution, y compris celui d'adhérer à telle formation politique de son choix, en revanche il relève d'une corporation réglementée qui l'astreint à des devoirs découlant des règles, traditions et usages professionnels, notamment en ce qui concerne le port de la robe.

Je le dis sans ambages : les Avocats ne peuvent revêtir leur robe qu'à des occasions consacrées par les usages et traditions séculaires. Les domiciles privés ne sont d'aucune façon les lieux où la robe d'Avocat peut être portée, sauf situations très particulières sur autorisation expresse et préalable du Bâtonnier.

La photo en cause désacralise la robe - attribut et symbole essentiels de la profession d'Avocat - ce que je réproouve avec une extrême fermeté.

Par ailleurs, ainsi que je l'ai indiqué en plusieurs circonstances, le Barreau du Cameroun n'est pas un parti politique. De même le Barreau du Cameroun, jaloux de son indépendance, n'entretient aucune accointance avec quelque parti politique que ce soit ou avec quelque leader politique que ce soit.

Le Barreau du Cameroun réitère son statut et sa vocation : une organisation professionnelle, mais aussi un observateur avisé et attentif de la société.

Yaoundé, le 18 Octobre 2019



**Le Bâtonnier de l'Ordre**  
**Me TCHAKOUTE PATIE Charles**